

COMPTE RENDU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2021

Date de la convocation : 18 Janvier 2021

Nombre de Membres: EN EXERCICE : 34 PRESENTS : 24 VOTANTS : 29

ORDRE DU JOUR:

- 1. Nomination d'un secrétaire de séance
- 2. Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2020
- 3. Débat d'orientation budgétaire
- 4. Choix de la société pour la démolition du Gymnase
- 5. Choix de l'organisme bancaire pour l'emprunt
- 6. Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour la reconstruction du gymnase
- 7. Ouestions diverses

Le vingt-six janvier deux mille vingt et un à dix- sept heures, les membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Rozay-en-Brie élus par leurs conseils municipaux respectifs, se sont réunis dans la salle de la Mairie de Rozay-en-Brie sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

- Mme MIRAT Géraldine, déléguée titulaire de BERNAY-VILBERT
- Mme ROUSSEAU Christine, déléguée titulaire de LA CHAPELLE-IGER
- Mr HERRY Thierry et Mme MERCIER Chantal, délégués titulaires de COURPALAY
- Mr ROSSILLI Patrick et Mr BIRLOUET Jacques, délégués titulaires de FONTENAY-TRESIGNY
- Mme BONNEAU Sophie, déléguée titulaire de HAUTEFEUILLE
- Mme PERIGAULT Isabelle, déléguée titulaire de LE PLESSIS-FEU-AUSSOUS
- Mr BASTIEN Didier et Mme PROU Cindy, délégués titulaires de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX
- Mme BENECH Michèle et Mr LACAS Michel, délégués titulaires de MARLES-EN-BRIE
- Mme LEGRAND Virginie, déléguées titulaires de PEZARCHES
- Mr PERCIK Patrick et Mr DE MATOS Gilbert, délégués titulaires de ROZAY-en -BRIE
- Mr BOYOT Jean-Louis, Mr BRIGOT Bernard délégués titulaires de TOUQUIN
- Mme FRICK Martine et Mr BOUSSARD Alain, délégués titulaires de VAUDOY-EN-BRIE
- Mme RIETSCH Evelyne, déléguée titulaire de VOINSLES
- Mr PISSIS Jean-Pierre délégué suppléant de CLOS FONTAINE
- Mr POMMIER Arnaud, délégué titulaire de GASTINS
- Mr BRUN Davy et Mr FABRE Gérard, délégués titulaires de QUIERS

Absents Excusés:

- Mme LE CONTE Catherine, déléguée titulaire de HAUTEFEUILLE

- Mme GUILLOTIN Julie, déléguée titulaire de VOINSLES
- Mr BOUDOT Gilles, délégué titulaire de GASTINS
- M. GAINAND Bruno et Mme NAUSSY Solène, délégués titulaires de PECY
- Mme FENEYROL Martine délégué titulaire de CLOS FONTAINE

Absents représentés :

- Mme LEGRAND Sandrine donne procuration à Mme PERIGAULT Isabelle (LE PLESSIS-FEU-AUSSOUS)
- Mme GNIEWEK Catherine donne procuration à Mme MIRAT Géraldine (BERNAY-VILBERT)
- Mme SURAT Sylvie donne procuration à Mme LEGRAND Virginie (PEZARCHES)
- Mr PERRIN Ludovic donne procuration à Mme ROUSSEAU Christine (LA CHAPELLE-IGER)
- Mme BENYAHIA Maria Jao donne procuration à Mr PISSIS Jean-Pierre (CLOS FONTAINE)

Assistaient également à la séance : Mme PERCIK et Mme BOGHE, Secrétaires administratives du Syndicat SMIVOS

Nomination d'un secrétaire de séance : Mme FRICK Martine

Approbation du Compte-rendu du 16 décembre 2020 : à l'unanimité

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2021 (loi d'orientation n° 92.125 du 6 Février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République).

> Situation emploi

1 Adjoint Technique titulaire Coût annuel de l'agent 2020 = 32 667.72 €

Indemnités de secrétariat :

- Secrétariat général : 2 000 €/an (3 000€/an à partir du 01/01/2021)

- Secrétariat : 1 400 €/an (début indemnité au 01/04/2020, soit 700 € sur l'année

2020)

> Situation endettement

Aucun emprunt actuellement

> Amortissement

Tondeuse: 889.00€/an



Réparations 2020

Fourniture batteries pour la laveuse = 1 197.60 € Remise en état du feu tricolore carrefour Vilpré/19mars 1962 = 2 620.68 €

> Réparations 2021

Remplacement de 3 lanternes sur le parking du lycée Devis SPIE : 2 512.02 € HT / 3 014.42 € TTC

> Construction du Gymnase du collège

Démolition et début des travaux cette année. Date de fin de travaux prévisionnelle : $1^{\rm er}$ semestre 2022

		RECONSTRUCTION GYMNASE DU COLLEGE DES REMPARTS								
		SYNDICAT SMIVOS								
		TRAVAUX	SOCIETÉS	MONTANT HT	MONTANT TTC	DÉJÀ RÉGLÉ TTC	RESTE À PAYER			
		Assistant à Maîtrise d'ouvrage	ACCIOTE INICENIERIE	37 025,00 €	44 430,00 €	27 540,00 €	16 890,00 €			
		DIAG AMIANTE	ASCISTE INGENIERIE	2 045,00 €	2 454,00 €	2 454,00 €	- €			
		PLAN TOPOGRAPHIQUE	GEOPROJECT	1 250,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	- €			
	ET LIDEO	ETUDE DE SOL	FONDASOL	9 944,50 €	11 933,40 €	- €	11 933,40 €			
	ETUDES	DIAGNOSTIC PLOMB	O2T EXPERTISE AGENDA	10 600,00 €	12 720,00 €	12 720,00 €	- €			
DEPENSES	PREALABLES	CSPS	ARC77	4 560,00 €	5 472,00 €	- €	5 472,00 €			
S		CONTRÔLE TECHNIQUE	ANDICT	8 650,00 €	10 380,00 €	- €	10 380,00 €			
H		DEMOLITION ET DESAMIANTAG	SOCIETEP (en attention du conseil d	99 722,00 €	119 666,40 €	- €	119 666,40 €			
Ξ		ARCHITECTE	LEPY (BETEM/HEUSIOCOM/CDB ACO	161 450,00 €	193 740,00 €	98 976,00 €	94 764,00 €			
_	TRAVAUX ET	CONSTRUCTION	APPEL D'OFFRES A LANCER	2 544 422,00 €	3 053 306,40 €					
	ACHAT	ACHAT DU TERRAIN A LA MAIRI	E DE ROZAY	450 000,00 €	450 000,00 €					
	TERRAIN	FRAIS DE NOTAIRE		40 000,00 €	40 000,00 €					
		TOTA	3 369 668,50€	3 945 602,20 €	143 190,00€	259 105,80 €				
		SUBVENTION	PARTENAIRE		MONTANT					
ES			CONSEIL DEPARTEMENTAL		600 000,00 €					
E			CONSEIL REGIONAL		150 000,00 €					
RECETTES		TOTA		750 000,00 €						
_			RECUPERATION FCTVA N+2							
		TC	OTAL RECETTES AVEC FCTVA		1 316 856,98 €					
		BESOIN E	I N FINANCEMENT (PRÊT BANCAIRE)		2 628 745,22 €					

➤ Offres emprunt/ Simulation des participations

Point détaillé dans le projet de délibération « Choix de l'organisme bancaire pour l'emprunt ».

Les simulations de participations pour le collège ont été calculées :

- en tenant compte des montants des échéances sur 9 mois (3 trimestres) sur l'année N et sur 12 mois (4 trimestres) sur l'année N+1
- en ne prévoyant aucune charge de fonctionnement sur l'année N et l'année N+1 (aucun agent et aucune charge)

> Rappel tarifs location salle de sport 2021

Gymnase et centre sportif de Fontenay Trésigny : $21 \\ €$ de l'heure Salle polyvalente de Rozay en Brie : $15 \\ €$ de l'heure Salle paroissiale Rozay-en-Brie : $3024 \\ €$ /an

Les orientations budgétaires sont approuvées à l'unanimité par le conseil syndical.

CHOIX DE LA SOCIETE POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION DU GYMNASE ET DE L'ATELIER

Vu la délibération du 24 juillet 2019 autorisant Monsieur le Président à lancer une consultation pour la démolition de l'ancien gymnase et de l'atelier des services techniques et à solliciter notre AMO, Société ASCISTE Ingénieries, pour nous accompagner dans cette démarche.

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical que l'appel d'offres pour la démolition a été lancé le 28/10/2020 sur la plateforme marches-securises.fr.

La date limite de réception des offres était fixée au 03/12/2020 suivie d'une phase de négociation jusqu'au 11/12/2020 (comme stipulé dans le règlement de la consultation.

3 sociétés ont envoyé une offre :

Entreprises	Montant HT
AMIANTECH	151 000.00 €
SOCIETEP	118 233.00 €
SMB	187 630.00 €

Les critères intervenant pour le jugement des offres étaient pondérés de la manière suivante :

• Prix de la prestation : 60 %

La note sur 20 relative au prix est calculée selon la formule suivante :

Np = 20*(Po/P)

■ Valeur Technique : 40 %

Ce critère noté sur 20 est pondéré à 40%.

La valeur technique est appréciée au regard des dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux. A savoir :

Les moyens humains affectés sur le chantier (5 points)

- * Effectif mobilisé pendant la durée du chantier
- * Importance et niveau de compétence de l'encadrement

Les moyens techniques et la méthodologie (5 points)

- * Matériel
- * Mode opératoire
- * Planning

Les dispositions prévues pour assurer la sécurité des riverains (collège, habitation...) et les dispositions prévues pour limiter les nuisances diverses (bruit, poussière, etc) (10 points)

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 24 décembre 2020 pour l'analyse des offres.

Entreprises	Montant HT	Notation par critère		
		Prix Val. technique		Note finale
				pondérée
AMIANTECH	151 000.00 €	15.66	20	17.39
SOCIETEP	118 233.00 €	20	20	20
SMB	187 630.00 €	12.6	20	15.56

La société **SOCIETEP** ayant obtenu la meilleure note, la commission d'appel d'offres propose au Conseil Syndical de choisir cette entreprise.

La clôture entre le gymnase et le collège prévue en parpaing dans l'appel d'offres a été remplacée par de la clôture en bac acier blanc à la demande de la commission d'appel d'offres, réduisant l'offre à 99 722.00 € HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le conseil syndical,

DECIDE de choisir l'entreprise SOCIETEP pour les travaux de démolition du gymnase et de l'atelier.

CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE POUR L'EMPRUNT- TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE DU COLLEGE DE ROZAY

Monsieur le Président rappelle les faits suivants :

Vu la nécessité de reconstruire le gymnase du collège des remparts,

Vu la validation des nouveaux statuts,

Vu la délibération du 04 février 2020 autorisant Monsieur le Président à consulter et engager un AMO, assistant à maitrise d'ouvrage, chargé d'établir le dossier de consultation de maitrise d'œuvre et le suivi des opérations, à consulter et engager un géomètre, chargé d'établir les plans de l'existant selon relevé, à lancer la consultation de la maitrise d'œuvre, à solliciter les subventions possibles auprès, du Département, de la Région ou de l'Etat.

Vu la délibération du 10 mars 2020 autorisant Monsieur le Président à lancer la consultation pour la construction

Vu l'avant-projet définitif de l'architecte, la notification des subventions et le reste à financer,

Les travaux consistent en:

- La démolition du gymnase et de l'atelier technique ;
- L'achat du terrain à la commune de Rozay-en-Brie ;
- La reconstruction du gymnase.

Total HT des travaux = 3 369 668.40 €

Et propose le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	НТ	TTC	Recettes (€)	HT	TTC
Travaux et	2 879 668.40	3 455 602.20	FCTVA (N+2)	566 856.98	
études					
			Région	150 000.00	
Achat terrain et	490 000.00	490 000.00	Département	600 000.00	
notaire					
			Emprunt		2 628 745.30
Total	3 369 668.40	3 945 602.20	Total		3 945 602.20

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical que 3 établissements bancaires ont été sollicités :

- Le Crédit Agricole
- La Caisse d'Epargne
- La Banque Postale

Offres bancaires

	Ligne de trésorerie pour avance FCTVA/subv (1 316 856.90€)		Prêt relais avance FCTVA/subv (1 316 856.90€)			Taux Emprunt (2 727 365.20 €)				
	Taux	Mise à dispo des fonds	Frais de dossier	Taux	Mise à dispo des fonds	Frais de dossier	15 ans	20 ans	25 ans	Frais de dossier
CREDIT AGRICOLE				Euribor 3 mois + 0.65% (sur 3 ans)	Sous 1 mois max	0.05% du montant emprunté= 658.50€	0.76%	0.87%	0.94%	0.05% du montant emprunté= 1364€
CAISSE D'EPARGNE	0.25 % (sur 365j)	Sous 3 semaine s max	1 000€	0.30% (sur 2ans)	Sous 3 semain es max	0.05% du montant emprunté= 658.50 €	0.40%	0.50%	0.60%	0.05% du montant emprunté= 1364€
BANQUE POSTALE					En att	ente des offres	S			

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de retenir un organisme bancaire pour l'emprunt et un prêt relais (avance FCTVA et subventions) et l'autorisation de le charger de toutes les formalités.

Après avoir délibéré,

- 24 voix POUR concernant un prêt sur 15 ans à taux fixe de 0.40 % pour la Caisse d'Epargne
- 4 voix ABSENTION: Mme SURAT Sylvie et Mme LEGRAND Virginie de la commune de Pézarches et Mr BOYOT Jean-Louis et Mr BRIGOT Bernard commune de TOUQUIN qui auraient préféré un prêt sur 20 ans étant donné que ces deux communes n'appartiennent pas au Val Briard, la charge que représente le prêt sur les participations des communes est plus élevée sur 15 ans plutôt que pour un emprunt sur 20 ans.

AUTORISE Monsieur le Président, à retenir la Caisse d'Épargne pour l'emprunt et le prêt relais, et à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de cet organisme.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2021- TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE DU COLLEGE DE ROZAY

Monsieur le Président rappelle les faits suivants :

Vu la nécessité de reconstruire le gymnase du collège des remparts,

Vu la validation des nouveaux statuts,

Vu la délibération du 04 février 2020 autorisant Monsieur le Président à consulter et engager un AMO, assistant à maitrise d'ouvrage, chargé d'établir le dossier de consultation de maitrise d'œuvre et le suivi des opérations, à consulter et engager un géomètre, chargé d'établir les plans de l'existant selon relevé, à lancer la consultation de la maitrise d'œuvre, à solliciter les subventions possibles auprès, du Département, de la Région ou de l'Etat.

Vu la délibération du 10 mars 2020 autorisant Monsieur le Président à lancer la consultation pour la construction

Vu l'avant-projet définitif de l'architecte, la notification des subventions et le reste à financer,

Les travaux consistent en:

- La démolition du gymnase et de l'atelier technique ;
- L'achat du terrain à la commune de Rozay-en-Brie ;
- La reconstruction du gymnase.

<u>Total HT des travaux</u> = **3 336 868.40** €

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical que le projet est éligible à la DETR 2021.

Et propose le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	HT	TTC	Recettes (€)	HT	TTC
Travaux et	2 879 668.40	3 455 602.20	DETR (24%)	800 000.00	
études					
			Région	150 000.00	
Achat terrain et	457 200.00	457 200.00	Département	600 000.00	
notaire					
			Emprunt		2 362 802.20
Total	3 336 868.40	3 912 802.20	Total		3 912 802.20

Monsieur le Président vous demande de l'autoriser à solliciter une subvention de 800 000.00 € au titre de la DETR 2021, soit 24 % du montant du projet, et de le charger de toutes les formalités.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention de 800 000.00 € au titre de la DETR 2021, soit 24 % du montant du projet.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h35

BASTIEN Didier délégué titulaire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX Signature

BENECH Michèle déléguée titulaire de MARLES-EN-BRIE Signature

BIRLOUET Jacques, délégué titulaire de FONTENAY-TRÉSIGNY Signature

BONNEAU Sophie déléguée titulaire de HAUTEFEUILLE Signature

BOUSSARD Alain délégué titulaire de VAUDOY-EN-BRIE Signature

BOYOT Jean-Louis délégué titulaire de TOUQUIN Signature
BRIGOT Bernard délégué titulaire de TOUQUIN Signature
BRUN Davy délégué titulaire de QUIERS Signature
DE MATOS Gilbert délégué titulaire de ROZAY-EN-BRIE Signature
FABRE Gérard délégué titulaire de QUIERS Signature
FRICK Martine déléguée titulaire de VAUDOY-EN-BRIE Signature
HERRY Thierry délégué titulaire de COURPALAY Signature
LACAS Michel délégué titulaire de MARLES-EN-BRIE Signature
LEGRAND Virginie déléguée titulaires de PEZARCHES Signature
MERCIER Chantal déléguée titulaire de COUPALAY Signature
MIRAT Géraldine déléguée titulaire de BERNAY-VILBERT Signature

PERCIK Patrick délégué titulaire de ROZAY-EN-BRIE Signature
PERIGAULT Isabelle déléguée titulaire de LE PLESSIS-FEU AUSSOUS Signature
PISSIS Jean-Pierre délégué suppléant de CLOS-FONTAINE Signature
POMMIER Arnaud délégué titulaire de GASTINS Signature
PROU Cindy déléguée titulaire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX Signature
RIETSCH Evelyne déléguée titulaire de VOINSLES Signature
ROSSILLI Patrick délégué titulaire de FONTENAY-TRESIGNY Signature

ROUSSEAU Christine déléguée titulaire de LA CHAPELLE-IGER Signature